



Alma Studio / Bas Smets



Images Studio Alma / Groupement BBS



Courtesy/Bureau Bas Smets

1. Vue générale, à vol d'oiseau, côté ouest, du projet de l'équipe Bas Smets: le parvis devient clairière.
2. Vue aérienne du projet, côté est, à la pointe de l'île.
3. Plan-masse montrant la reconfiguration complète des abords de Notre-Dame.

NOTRE-DAME: L'IMPOSSIBILITÉ D'UN PARVIS

L'équipe dirigée par le paysagiste Bas Smets, accompagnée des agences Grau (architecture urbanisme) et Neufville-Gayet (patrimoine), a remporté fin juin le dialogue compétitif lancé par la ville de Paris pour le réaménagement des abords de Notre-Dame. Au regard des tentatives infructueuses d'instauration d'un nouvel ordre urbain depuis plus de deux siècles, le contexte de la consultation et les choix contenus dans la proposition des lauréats sont-ils de nature à relever pareil défi ?

Jean-François Cabestan

Les débats sur le réaménagement des parvis des cathédrales européennes s'enrichissent depuis vingt ans de projets non réalisés et d'opérations souvent habitées d'une nostalgie pour les cohérences urbaines d'un passé révolu (ill. 11). Emblématique de la pensée d'un Leonardo Benevolo au début des années 2000, le projet théorique pour la mise en valeur de la basilique Saint-Pierre de Rome a marqué les esprits. Afin de redonner au cadre de la bénédiction *urbi et orbi* la compacité perdue lors du percement contesté de la pompeuse via della Conciliazione dans l'axe du monument, le mentor de l'urbanisme italien ne prévoyait rien moins que la reconstruction du Borgo, ce quartier populaire éventré sur l'ordre de Mussolini (ill. 18). Propagée par des théoriciens tels qu'un Henri Gaudin en France, cette volonté de restitution d'un ordre urbain regretté caractérise la plupart des opérations récentes. Si le parvis d'Amiens de Bernard Huet (2000)

ne s'est guère attiré de suffrages, le réaménagement des abords de la cathédrale de Reims, réalisé par José Ignacio Linazasoro de 2006 à 2008 (resté partiellement inachevé), constitue un indiscutable apport à cette réflexion. L'architecte madrilène n'a pas cherché à reconstruire le tissu disparu: par un modelé des sols, des glacis et un ensemble de plantations hiérarchisées, il est parvenu à restreindre efficacement l'espace dilaté du parvis, désormais pourvu de vues cadrées sur le monument.

Apports théoriques récents (2021-2022)

Au moment où la ville de Paris commence à s'interroger sur le sort du parvis de Notre-Dame, plusieurs foyers de réflexion se sont ouverts en amont sur le sujet (lire AMC n° 296, mai 2021). A Paris, deux colloques internationaux se sont tenus successivement à l'Institut national d'histoire de l'art, en juin 2021 et mars 2022,

et ont offert une tribune à des praticiens de l'Europe entière. Pendant que les quatre équipes planchaient sur leurs propositions, la communauté scientifique est tombée globalement d'accord sur le fait que le parvis de Notre-Dame est laissé-pour-compte et qu'il serait souhaitable d'investir tant sur un plan programmatique que formel. Sans nécessairement recourir au pastiche des reconstructions de l'après-guerre, l'espace du parvis aujourd'hui peu défini devrait donc céder la place à un morceau de ville, propre à redonner son sens au monument privé de ses attaches, et raffermir le caractère domestique de l'île, désertée de ses habitants. Au dire d'un Jean-Michel Leniaud, historien, ce lieu pourrait notamment accueillir un musée de l'œuvre de la cathédrale, construit de neuf le long de la Seine. Ancien architecte en chef des monuments historiques chargé de la cathédrale de 2000 à 2013, Benjamin Mouton préconise carrément

ÉVÈNEMENT

4. Vue de la maquette présentée lors de l'exposition « Parvis de Notre-Dame », cet été au pavillon de l'Arsenal à Paris.

5. Au chevet de Notre-Dame, une pelouse est encadrée d'arbres de haute tige

6. Depuis les quais bas de la Seine, des ouvertures sont percées, donnant à voir l'espace du parvis.



4

Pierre L'Ecalle



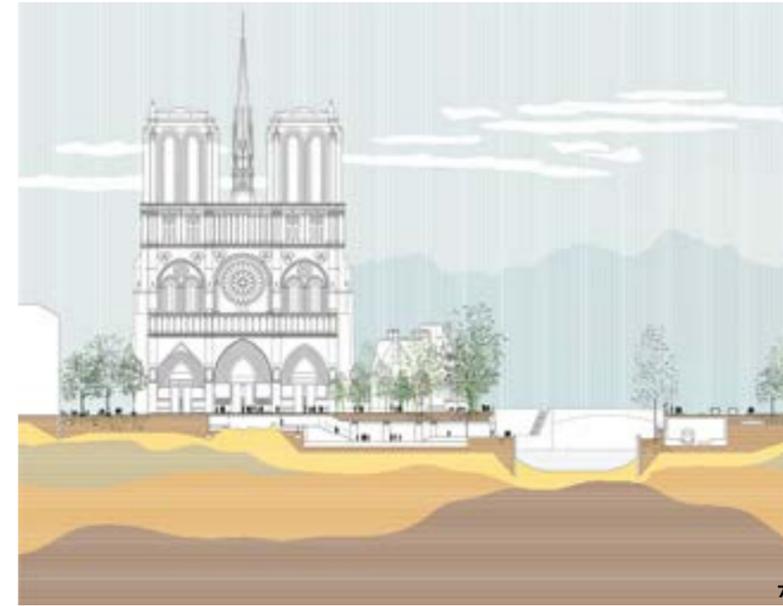
5

Aima Studio / Groupement BBS



6

Aima Studio / Groupement BBS



7

Bureau Bas Smets

7. Coupe transversale sur le parvis.

8. Cadrage sur la façade de Notre-Dame à la sortie des emmarchements de l'espace souterrain.

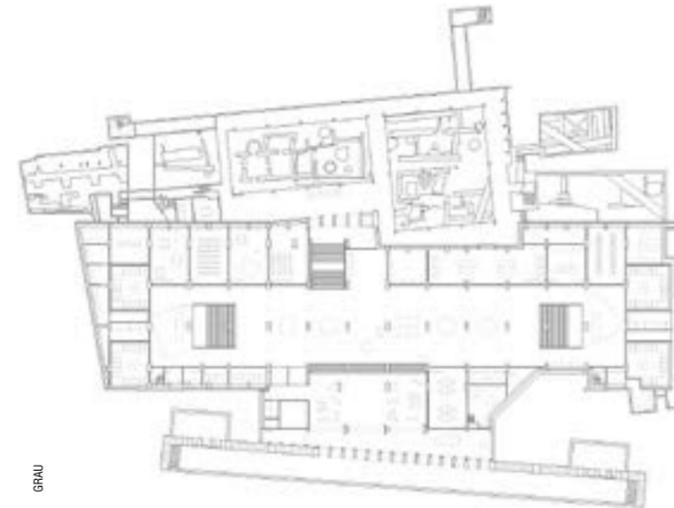
9. Plan de l'espace souterrain, inscrit dans l'ancien parking public.

10. Vue intérieure de l'espace souterrain. A gauche, les escaliers qui conduisent à la zone archéologique.



8

Studio Aima / Groupement BBS



9

GFAU



10

Jordi Wang / Bas Smets

le rétablissement des îlots disparus, allant, à l'instar de Benevolo, jusqu'à proposer un plan-masse d'un tissu reconstitué de toutes pièces (ill. 17). Deux intervenants suisses – l'architecte Christophe Amsler et l'historien Nott Caviezel – s'inscrivent en faux, faisant valoir que le démantèlement de l'environnement du monument à l'échelle de l'île entière rend improbable le principe d'une recouture partielle. L'un et l'autre vantent la qualité des grandes perspectives et respirations instaurées aux abords de la cathédrale, à leur sens injustement stigmatisées, qui participent de la beauté de Paris. C'est donc sur la base d'un existant au fort potentiel urbain qu'il convient de concevoir l'accroche à son site du monument orphelin.

Echec des projets de parvis aux XVIII^e et XIX^e siècles

Or le parvis actuel de Notre-Dame ne relève pas du type d'aménagement haussmannien à la cohérence parfois sèche mais efficace que l'on trouve place de l'Opéra, de l'Etoile ou de la République. Son périmètre ne résulte que de la quantité de vide générée par l'espacement physique d'équipements-îlots juxtaposés en fonction des disponibilités foncières successives, en lieu et place

des paroisses populeuses que comptait l'île à la fin du XVIII^e siècle. Curieusement, les soins apportés par le Second Empire et Viollet-le-Duc au monument restauré et transfiguré ne sont pas allés de pair avec la concrétisation d'un projet d'espace public. Sous Louis XV,

LE PARVIS ACTUEL NE RELEVÉ PAS DE L'AMÉNAGEMENT HAUSSMANNIEN À LA COHÉRENCE PARFOIS SÈCHE MAIS EFFICACE QUE L'ON TROUVE PLACE DE L'OPÉRA.

inspirées par la création concomitante des places royales, les velléités de création d'un parvis au-devant de Notre-Dame avaient engendré un début d'exécution. Conduite par Germain Boffrand, architecte du régime, l'opération est demeurée pour moitié inachevée (ill. 12). Devant Saint-Eustache, un projet comparable a pareillement avorté (ill. 14). La répétition de ce type d'échec, à une époque marquée par les « embellissements » urbains, n'est sans doute pas fortuite. Plus sensibles qu'on ne l'a pensé jusqu'ici à l'architecture du Moyen-Âge, il est probable que l'assujettissement des cathédrales gothiques à l'esthétique de la ville des Lumières ait suscité des réserves. Tenté au XVIII^e siècle comme à Metz, puis abandonné, puis remis au goût du jour

au XIX^e siècle, l'enchâssement d'une cathédrale dans un espace de type euclidien, orthonormé et modulaire tend incontestablement à amoindrir la présence de l'édifice religieux dans la ville (Orléans, Nantes, etc.). A Paris, la faible saveur des aménagements qui se sont succédé devant Notre-Dame depuis la seconde moitié du XIX^e siècle n'a guère contribué à adoucir une situation d'échec déplorée à maintes reprises.

Orientations récentes (1969-2017)

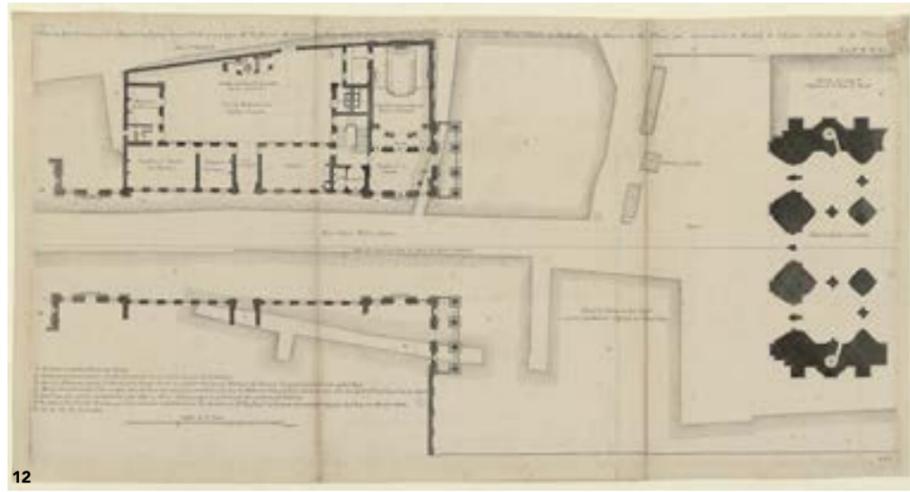
L'état actuel du parvis (ill. 16) découle d'un projet malmené, exécuté pour partie seulement et progressivement vidé de sa substance, celui des architectes André Hermant et Jean-Pierre Jouve à la fin des années 1960 (ill. 13). Leur proposition est tributaire du creusement du parking et des fouilles archéologiques pratiquées à une époque où l'automobile est reine. La conciliation de deux objectifs contraires – la conservation du maximum de substance historique et le stockage de la plus grande quantité de véhicules – a donné lieu à une partition âprement négociée et passablement arbitraire des sous-sols. Un simple voile de béton concrétise le partage entre ces deux mondes. La diminution

de l'emprise viaire et le resserrement de l'espace du parvis n'en étaient pas moins déjà à l'ordre du jour. La mise en œuvre de ce projet intègre en définitive le maintien d'une portion importante de voirie, notamment au droit de l'Hôtel-Dieu, qui a pour objectif de desservir les rampes d'accès au parking. En surface, des émergences signalent de manière indigente l'accès à ces équipements et aménagements souterrains. En 2016, à l'instigation de François Hollande, la mission « île de la Cité » fournit à Dominique Perrault l'occasion d'émettre des hypothèses fondées sur la prise en compte de la quantité des dispositifs aériens et souterrains que compte l'île, selon un type de travail en coupe où il excelle, en rapport avec sa situation géographique et symbolique au cœur du Grand Paris. Le sinistre que connaît Notre-Dame au printemps 2019 sonne l'heure de passer à l'action, parallèlement à la reconstruction de l'édifice endommagé. C'est dans ce contexte particulier que la ville décide de reprendre la main sur les aménagements des abords du monument. Les propositions des quatre finalistes⁽¹⁾ présentent de très nombreux points communs, liés aux modalités de la consultation ainsi qu'à la très faible marge de manœuvre dont ils disposaient.



11. Eduard Gaertner, rue Neuve-Notre-Dame, 1826.

G. Marza / BPK - RMN-Grand Palais



12. Notre-Dame, projet de parvis, réalisé au nord, puis démolit, Germain Boffrand, XVIII^e siècle, gravure anonyme.

Musée Carnavalet / Ville de Paris



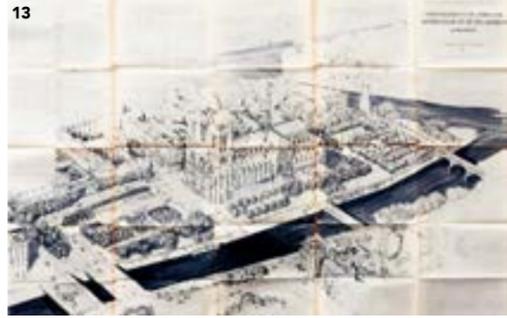
15. Parvis de Notre-Dame dans les années 1960.

CAP / Rogers-Colliet



16. Parvis de Notre-Dame dans les années 2010.

Luigi VACCARELLA - SIME / ONLYPARIS.NET



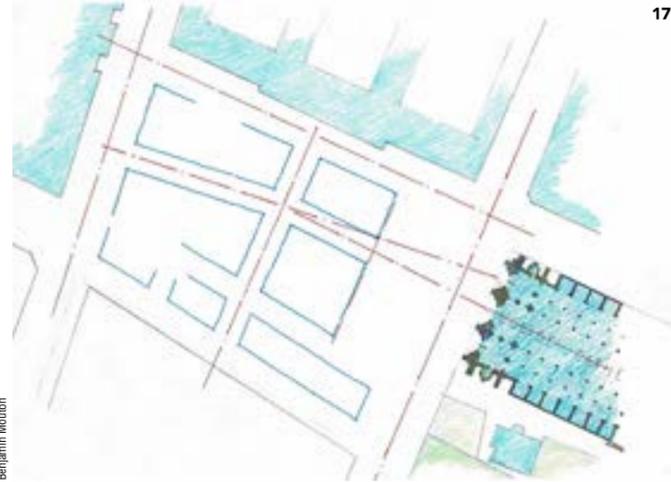
13. Aménagement du parvis de Notre-Dame et de ses abords, proposition d'André Hermant et de Jean-Pierre Jouve (1969).

Archite André Hermant / CAPA



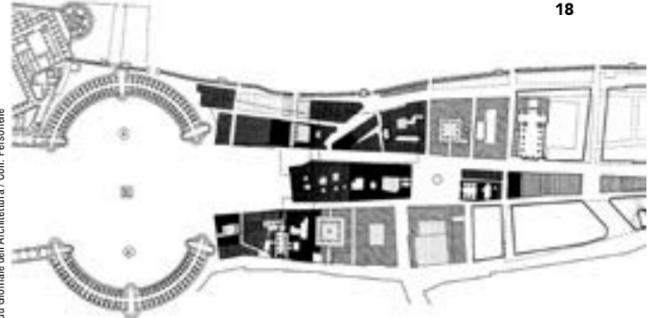
14. Projet de place devant Saint-Eustache, Mansart de Jouy, XVIII^e siècle.

COO Paris Musées / Musée Carnavalet



Benjamin Mouton

17. Proposition de densification du parvis de Notre-Dame, Benjamin Mouton, 2021.



du Giornale dell'Architettura / Coll. Personale

18. Projet de reconstruction du Borgo, Leonardo Benevolo, 2004.

- 11. Eduard Gaertner, rue Neuve-Notre-Dame, 1826.
- 12. Notre-Dame, projet de parvis, réalisé au nord, puis démolit, Germain Boffrand, XVIII^e siècle, gravure anonyme.
- 13. Aménagement du parvis de Notre-Dame et de ses abords, proposition d'André Hermant et de Jean-Pierre Jouve (1969).
- 14. Projet de place devant Saint-Eustache, Mansart de Jouy, XVIII^e siècle.

Tout en ménageant la décence de l'exercice du culte, il s'agit en gros d'améliorer l'aspect des abords de Notre-Dame et d'organiser l'accueil des visiteurs dans l'un des monuments les plus visités de la planète. La présence d'un volume capable – le parking de deux niveaux des années 1960 – suggère le projet de constituer un sas de décompression et de régulation des flux dans le monument, selon un principe de vases communicants qui aurait pu aboutir, comme au Louvre, à l'intégration d'escaliers roulants dans la cathédrale. On s'étonne que n'ait été ni relevé ni remis en cause l'adoption du principe d'inscription de Notre-Dame dans un réseau de pratiques – un cas unique en Europe –, qui tend à fondre le monument dans le continuum des spots touristiques de la capitale. Cette stratégie suggère que c'est en short avec un sac à dos qu'il est aujourd'hui de mise de se rendre à la cathédrale, et non plus à jeun, ni avec un missel pour seul bagage. C'est sur le degré de végétalisation des sols, l'accessibilité relative des espaces plantés et sur l'allusion plus ou moins prononcée au monde souterrain que les projets se singularisent. Si les frondaisons des triples, voire quadruples rangées d'arbres occultent invariablement la préfecture de police et l'Hôtel-Dieu – un peu comme l'avait fait Alphand pour

chicaner Hittorf place de l'Etoile –, l'organisation et l'abondance des masses vertes répondent au credo de la municipalité. Celui-ci a eu raison des trémies, douve et échancrement du quai – imaginés par les autres candidats –, propres à instituer une relation entre les sous-sols réhabilités et l'espace public à l'air libre.

La proposition de l'équipe Bas Smets

La proposition lauréate offre un condensé des tentatives antérieures d'instauration d'un ordre urbain. Sur le fond de plan de l'espace indéterminé hérité de l'époque haussmannienne, elle inscrit au-devant du massif occidental de la cathédrale une aire rectangulaire légèrement inclinée – miroitante aux beaux jours grâce au film d'eau qui s'y déploiera –, qui n'est autre que la projection au sol de la façade du monument. Appelé à définir cet espace, le végétal vient se substituer à ces fronts bâtis ordonnancés qui ceignent les places royales. Coté Seine, un trapèze de rachat corrige l'irrégularité du site et le biais de la rive du fleuve. La promenade plantée qui règne le long de la Seine s'étend, comme chez Perrault, tout au long de la portion de quai disponible et l'ancien square Jean-XXIII, côté chevet, fusionne avec

cette dernière en un continuum boisé. Abondamment éclairée au sud par de sobres mais généreux percements pratiqués dans le mur de soutènement du quai, la galerie souterraine donne accès à l'ancien parking, adapté à son nouvel usage de services, et à la crypte archéologique. En surface, les trémies d'accès à ce monde souterrain sont réduites au minimum.

C'EST SUR LA VÉGÉTALISATION DES SOLS, L'ACCESSIBILITÉ RELATIVE DES ESPACES PLANTÉS ET L'ALLUSION AU MONDE SOUTERRAIN QUE LES PROJETS SE SINGULARISENT.

Les deux escaliers, dont l'orientation est volontairement étrangère à la géométrie du site, s'efforcent de rendre acceptable ce mauvais moment à passer qu'est la descente en un lieu de transition duquel il faudra remonter pour accéder à la cathédrale. Le lot de consolation consiste en un cadrage saisissant sur les anfractuosités de la façade de cette dernière lorsqu'on en sort. Inspiré d'un souci de resserrement d'un espace jusqu'ici trop dilaté, le parvis assume un caractère d'intériorité nouveau, fondé sur le recours à des poncifs des aménagements parisiens. Le principe de densification de l'île n'a donc pas été retenu, et semble bien relever d'une option

qu'il n'y avait pas lieu de réactiver. Il n'est pas certain que la proposition de l'équipe belge sera réalisée à l'horizon envisagé de 2028. A l'heure où certains vétérans de l'architecture s'efforcent d'offrir une synthèse dynamique des tréfonds urbains et de l'espace public en surface – à Naples, Perrault, Souto de Moura et Siza déconstruisent le sol de la ville historique de manière particulièrement convaincante –, on conviendra que la proposition de l'équipe de Bas Smets relève d'une convention quelque peu datée et frileuse. L'adhésion aux enjeux de la ville du XXI^e siècle n'a sans doute pas sa place à Paris, surtout pas devant Notre-Dame.

(*). Outre l'équipe Bas Smets : Antoine Dufour Architectes, avec Atelier Jours, maîtrise d'œuvre paysager et urbaine ; Michel Desvigne Paysagiste, avec Grafton, architecte, et H2O, architecte du patrimoine ; Atelier Jacqueline Osty & Associés, avec Bernard Desmoulin, architecte, et Orma, architecte du patrimoine.